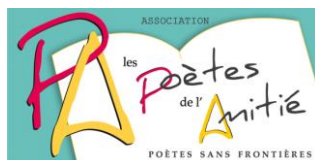




CONCOURS DIS-MOI DIX MOTS 2019... SOUS TOUTES LES FORMES « Les Poètes de l'Amitié - Poètes sans frontières »



Participez !!! avant le 31 décembre 2018

Cette 24ème édition est consacrée aux différentes formes de l'écrit : « Dis-moi dix mots sous toutes les formes ».

Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont :

arabesque, composer, coquille, cursif/-ive, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe, tracé.

« Dis-moi dix mots » est une opération nationale de sensibilisation à la langue française qui se déroule tout au long de l'année scolaire. Elle est organisée par le ministère de la culture et de la communication. Pour cette 24ème édition, l'Association dijonnaise « les poètes de l'amitié – poètes sans frontières » organise un concours de poésie sur un thème imposé qui devra comporter obligatoirement ces dix mots. Le choix du jury est sans appel. Règlement : chaque candidat devra envoyer un SEUL poème en parodiant une fable de La Fontaine de son choix :

Thème : « Parodie d'une fable de La Fontaine »

Si votre texte est sélectionné par le jury de l'association, il sera publié gratuitement dans la revue internationale FLORILEGE du mois de juin 2019. Le jury se réserve le droit de ne publier que les meilleures créations (sans fautes d'orthographe et les dix mots seront imprimés en gras). Les futurs lauréats devront faire parvenir à la rédaction leur œuvre par mail en word et chacun recevra un diplôme. Conditions : à cette fin, chaque candidat devra joindre à sa candidature, deux enveloppes timbrées à son adresse et son texte en six exemplaires pour les membres du jury en indiquant en haut et à gauche, son nom et prénom, adresse postale et mail. La date limite des envois est fixée au 31 DECEMBRE 2019 à l'adresse suivante :

Concours « dis-moi dix mots 2019 »
Association LES POETES DE L'AMITIE- POETES SANS FRONTIERES
19, allée du Maconnais 21000 DIJON (France)

Nom:

Adresse :

mail du candidat :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter

Renseignements : Stephen BLANCHARD 06.12.68.15.47

Courriel : aeropageblanchard@gmail.com

Spécimen actuel de la revue Florilège contre un carnet de timbres-poste pour frais d'envoi (56 pages)

Spécimen actuel du prix d'édition poétique de la ville de Dijon contre un carnet de timbres-poste

REVUE FLORILEGE, 19 allée du Maconnais 21000 DIJON

SITE : <http://poetesdelamitie.blog4ever.com/>